



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 13 juin 2023

Présidence : Stéphane BRUNEAU, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 11/2023 du 03.04.2023 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'accorder un crédit de CHF 126'000.- TTC (cent vingt-six mille francs), pour la mise en conformité des arrêts de bus sur le territoire ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 13 juin 2023.

Le Président :


Stéphane BRUNEAU



La Secrétaire :


Fabienne GHEZA